

propriétés de M. Olivier Boudreau, pilote, et de M. François Rocheleau, marchand-tailleur, toutes deux du côté nord, sont les seules visibles.

Je parle de longtemps, mais je puis se à bonne source et non ailleurs. La tradition ne nous a rien transmis de très ancien relativement à l'existence des places publiques affectées à l'usage du marché des Trois-Rivières. Mes renseignements commencent avec le recueil des procès-verbaux de la "Cour Générale du Quartier de Session de la Paix" qui s'ouvrent à la date du 14 Décembre 1790. L'obligeance de M. le Greffier de la Paix, L.-U. A. Genest, Ecuier, m'a été très-utile dans mes recherches. Dans le Greffe de la Corporation j'ai eu aussi à me féliciter de l'aide que m'a donné M. le Secrétaire-Trésorier J. G. Antoine Frigon, Ecr.

N'oublions pas de mentionner M. Louis Carrier, le plus ancien boucher qui réside au milieu de nous. Né à Québec, M. Carrier est venu aux